

Annexe au  
Dossier  
de  
**Labellisation**

Vers des territoires antillais durables...



Ce document est issu d'une adaptation du dossier national et a été réalisé en avril 2016

par l'équipe de rédaction, composée :

- du bureau AD4 de la DGALN : Bruno BESSIS
- de la DEAL Martinique : Fañch KERGUELEN
- de la DEAL Guadeloupe : Stéphanie DRACON
- du Cerema Normandie-Centre : Marion TORTEROTOT



# Sommaire

---

|   |       |
|---|-------|
| Introduction  | p. 4  |
| Partie B du dossier de labellisation<br><b>Les engagements ÉcoQuartier</b>  | p. 6  |
| 3.1 / La déclinaison de la dimension « Démarche et processus »  | p. 9  |
| 3.2 / La déclinaison de la dimension « Cadre de vie et usages »   | p. 14 |
| 3.3 / La déclinaison de la dimension « Développement territorial »  | p. 19 |
| 3.4 / La déclinaison de la dimension « Préservation des ressources<br>et adaptation aux changements climatiques » | p. 24 |
| <b>L'expertise</b>  | p. 29 |
| <b>Après le label : l'évaluation de l'opération</b>   | p. 31 |



# Introduction

Parce que les Départements d'Outre-Mer, par leur histoire, leur climat et leurs modes de vie présentent des enjeux particuliers et différents de ceux de l'Hexagone, une adaptation du dossier de labellisation ÉcoQuartier national, en particulier pour les territoires antillais, est proposée.

Au-delà d'une meilleure adéquation aux spécificités du territoire, il s'agit aussi de permettre une meilleure appropriation de la démarche de labellisation par les porteurs de projet.

C'est l'objet de ce document, élaboré de manière consensuelle et partagée avec les territoires de la Guadeloupe et de la Martinique. D'abord par la prise en compte des réflexions déjà engagées : charte Madras en Guadeloupe, les 10 principes d'un écoquartier en Martinique, etc. Et surtout par l'organisation dans les deux îles d'ateliers de travail avec au total la participation d'une soixantaine de personnes.

Une première session d'ateliers a permis d'interroger la pertinence de chaque notion dans le contexte local. À partir de cette matière, des modifications, suppressions ou rajouts de certaines notions ont été proposés, puis validés par les acteurs des deux territoires lors d'une deuxième session d'ateliers.

Comme il est apparu que les engagements de la charte nationale étaient suffisamment consensuels pour être pertinents dans un contexte hexagonal comme antillais, le choix a été fait de ne pas les modifier. Cela permet aussi, dès la signature de la charte, d'affirmer une France toute entière, avec ses outre-mer, s'avancant dans la même direction liée par des engagements communs.

Les adaptations concernent donc exclusivement les notions déclinées des engagements, que la collectivité aura à renseigner dans la partie B du dossier de labellisation Édition 2015 [http://www.logement.gouv.fr/IMG/pdf/150213\\_dossier\\_labellisation2015.pdf](http://www.logement.gouv.fr/IMG/pdf/150213_dossier_labellisation2015.pdf)

Le présent dossier est l'aboutissement de ce travail concerté et doit servir de guide aux collectivités dans la conception puis la mise en œuvre de leurs projets d'ÉcoQuartier.

## Un accompagnement pour l'émergence des projets

La collectivité peut se faire accompagner par le correspondant ville durable de la DEAL pour remplir le dossier de labellisation.

## Le dossier de Labellisation

Le dossier de Labellisation se compose de deux parties :

- **Partie A** : cette partie est la compilation des données clés sur la collectivité et l'ÉcoQuartier.
  - Cette partie est constituée des données « objectives » du territoire et de l'opération nécessaires à l'expertise « dans son contexte » de l'opération. Cette partie peut être remplie avec le soutien local du correspondant local ville durable, mais aussi d'autres organismes publics ou parapublics (ex : ADEME...).
  - En complément de ces éléments, des informations permettant de préciser le projet seront obligatoirement remplies au début du processus, et remises à jour au fur et à mesure de l'avancée dans le processus de labellisation. Cette partie liste également les pièces complémentaires à annexer au dossier, en particulier les deux textes à rédiger par la collectivité : la présentation de l'ÉcoQuartier d'une part, l'exercice prospectif « 24h dans la vie d'un ÉcoQuartier en 2030 » d'autre part.
- **Partie B** : cette partie se compose des réponses opérationnelles de la collectivité pour chacun des 20 engagements de la Charte

## Le détail des trois étapes du Label



# Partie B

## du dossier de labellisation

### Les engagements ÉcoQuartier

**La Partie des 20 Engagements (B)** du dossier de Labellisation, plus analytique, est la partie la plus longue du dossier, et celle pour laquelle la collectivité devra répondre à **des questions précises pour chacun des vingt engagements de la Charte**.

Chaque engagement se décline de la manière suivante :

**I. Une partie à remplir par la collectivité**, qui se présente comme suit :

- À chaque engagement se rattachent des **notions clés** (de 2 à 4).
- À chaque notion clé se rattachent des **questions ouvertes**, auxquelles la collectivité doit répondre de manière synthétique, étayée et illustrée.

**II. Une partie qui n'est pas à la charge de la collectivité**, et qui est proposé à titre indicatif aux experts. Elle se présente comme suit :

- Des **indicateurs chiffrés DE SUIVI**, qui se calculent **automatiquement (fichier de calcul à disposition des experts et correspondants ville durable)** en fonction des données quantitatives renseignées dans la Partie A du dossier.
- Des **critères d'expertise**, notés sur une échelle de 1 à 3 **par les experts** en charge du dossier, après lecture des réponses données aux questions ouvertes et suite à la visite de terrain ou aux échanges avec les membres du projet.

Les indicateurs proposés cherchent à informer et non à évaluer. En effet, l'expert garde toute sa liberté sur son expertise qui prend en compte la qualité des réponses ouvertes, le contexte et les indicateurs.

#### Expertise $\Leftrightarrow$ Évaluation

- Les indicateurs proposés dans ce dossier sont des indicateurs d'expertise. Ces indicateurs, revus courant 2015, ont vocation à devenir un socle d'indicateurs (et critères) de suivi.
- Il ne faut donc pas les confondre avec les indicateurs de l'évaluation (indicateurs de résultat, d'impact), que le ministère est actuellement en train de définir dans sa méthode nationale d'évaluation qui fera l'objet d'une autre publication.  
Les résultats de l'évaluation auront vocation à alimenter un observatoire de la ville durable.

## Les 20 engagements de la Charte des ÉcoQuartiers

|          |  |           |   |           |   |           |   |
|----------|--|-----------|---|-----------|---|-----------|---|
| <b>1</b> | Réaliser les projets répondant aux besoins de tous en s'appuyant sur les ressources et contraintes du territoire | <b>6</b>  | Travailler en priorité sur la ville existante et proposer une densité adaptée pour lutter contre l'étalement urbain       | <b>11</b> | Contribuer à un développement économique local, équilibré et solidaire  | <b>16</b> | Produire un urbanisme permettant d'anticiper et de s'adapter aux changements climatiques et aux risques                 |
| <b>2</b> | Formaliser et mettre en œuvre un processus de pilotage et une gouvernance élargie                                | <b>7</b>  | Mettre en œuvre les conditions de la mixité (sociale et intergénérationnelle), du bien-vivre ensemble et de la solidarité | <b>12</b> | Favoriser la diversité des fonctions dans l'optique d'un territoire des courtes distances                           | <b>17</b> | Viser la sobriété énergétique et la diversification des sources au profit des énergies renouvelables et de récupération |
| <b>3</b> | Intégrer l'approche en coût global lors des choix d'investissement   | <b>8</b>  | Assurer un cadre de vie sain et sûr   | <b>13</b> | Optimiser la consommation des ressources et des matériaux et développer les filières locales et les circuits courts | <b>18</b> | Limiter la production des déchets, développer et consolider des filières de valorisation et de recyclage                |
| <b>4</b> | Prendre en compte les pratiques des usagers et les contraintes des gestionnaires dans les choix de conception    | <b>9</b>  | Mettre en œuvre une qualité architecturale et urbaine qui concilie intensité et qualité de vie                            | <b>14</b> | Privilégier les mobilités douces et le transport collectif pour réduire la dépendance à l'automobile                | <b>19</b> | Préserver la ressource en eau et en assurer une gestion qualitative et économe  |
| <b>5</b> | Mettre en œuvre des démarches d'évaluation et d'amélioration continues   | <b>10</b> | Valoriser le patrimoine local (naturel et bâti), l'histoire et l'identité du quartier                                     | <b>15</b> | Favoriser la transition numérique en facilitant le déploiement des réseaux et des services innovants                | <b>20</b> | Préserver et valoriser la biodiversité, les sols et les milieux naturels  |



## Exemple de fiche proposée par engagement

### 7. Mettre en œuvre les conditions de la mixité (sociale et intergénérationnelle), du bien-vivre ensemble et de la solidarité

A REMPLIR PAR L'ÉQUIPE PROJET

#### LES DONNÉES QUALITATIVES

DÉCRIRE VOTRE PROJET

##### NOTION 1 : MIXITÉ

- 1) Comment votre programmation de logement permet-elle une diversité dans les profils des habitants aux différentes échelles de la ville (quartier, îlot, immeuble) ?
- 2) Les prix des logements et leur localisation sont-ils adaptés aux capacités financières des profils des ménages ?

##### NOTION 2 : INTIMITÉ ET CONVIVIALITÉ

- 1) Comment la qualité des espaces extérieurs et des logements permet-elle de concilier intimité et bien-vivre ensemble ?
- 2) Quels sont les lieux favorisant les interactions sociales dans l'EcoQuartier (espaces mutualisés, équipements accessibles et répondant aux besoins de tous...) ?

##### NOTION 3 : SOLIDARITÉ

- 1) Comment le handicap et le vieillissement ont-ils été pris en compte de manière non discriminante dans le projet ?
- 2) Comment votre projet a-t-il permis la création de nouvelles dynamiques collectives (association, animation locale, nouveaux habitants, insertion...) ?

PARTIE RÉSERVÉE AUX EXPERTISES

#### LES INDICATEURS ET CRITÈRES D'ÉVALUATION

CAPITALISER DANS L'OBSERVATOIRE DES ÉCOQUARTIERS

##### INDICATEUR DE MIXITÉ SOCIALE

« % DE LOGEMENTS SOCIAUX »

$$\frac{\text{Nombre de logements locatifs sociaux dans l'ÉcoQuartier}}{\text{Nombre total de logements dans l'ÉcoQuartier}}$$

Cet indicateur sera calculé **automatiquement à partir des données chiffrées fournies** dans la Partie A du dossier de Labellisation.

##### CRITÈRE D'ÉVALUATION DE LA QUALITÉ DES ÉQUIPEMENTS LIÉS À LA SOLIDARITÉ ET AU BIEN-VIVRE ENSEMBLE

QUALITÉ DES ÉQUIPEMENTS LIÉS À LA SOLIDARITÉ ET AU BIEN-VIVRE ENSEMBLE »

De « à » en fonction du cumul des réponses positives apportées aux questions suivantes :

- Y a-t-il des espaces ou des équipements mutualisés dans l'EcoQuartier ? («)
- Y a-t-il des structures d'hébergement pour public spécifique (jeunes travailleurs, SDF...) dans l'EcoQuartier ? («)
- Y a-t-il des équipements associatifs dans l'EcoQuartier ? («)

Ce critère d'évaluation sera **noté par un (des) expert(s)** en fonction de son (leur) **évaluation de la réponse apportée par le quartier** à ces trois questions.

L'indicateur qui contribuera à l'évaluation du projet est calculé automatiquement à partir des données chiffrées fournies dans la Partie A du dossier de Labellisation.

%



Les critères d'évaluation agrègent des réponses à des questions opérationnelles. Ils fournissent une note (affichée en nombre d'étoiles) qui repose sur le nombre de questions auxquelles une réponse positive a été apportée. L'évaluation des critères est faite par le(s) expert(s).

### 3.1. La déclinaison de la dimension « Démarche et processus »

## Démarche et processus : faire du projet autrement

### 1. Réaliser les projets répondant aux besoins de tous s'appuyant sur les ressources et contraintes du territoire

A REMPLIR PAR L'EQUIPE PROJET

#### LES DONNÉES QUALITATIVES

DÉCRIRE VOTRE PROJET

##### NOTION 1 : DIAGNOSTIC

- 1) Quels sont les diagnostics réalisés relatifs au projet ?  
*(projections démographiques, diagnostics culturels, biodiversité, eau et assainissement, énergétique, déplacements, logements, socio-économique...)*
- 2) Quand et par qui ont été réalisés les diagnostics ?  
*(bureau d'études, DEAL, agence d'urbanisme, CAUE, collectivités...)*
- 3) Quels sont les caractéristiques du territoire mis en évidence par ces diagnostics et comment s'articulent-elles avec celles des territoires voisins ?
- 4) Comment ces diagnostics ont-ils contribué à construire le projet ?

##### NOTION 2 : PROGRAMMATION

- 1) Quelles sont les ambitions du projet et par qui sont-elles portées ?
- 2) Quelles études de programmation ont été faites ?
- 3) En quoi votre programmation s'appuie-t-elle sur les diagnostics réalisés ?
- 4) Comment prévoyez-vous de mettre à jour la programmation en fonction de l'évolution du contexte ?  
*(marché immobilier, marché de bureau, contexte économique local...)*

PARTIE RESERVEE AUX EXPERTISES

#### LES INDICATEURS ET CRITÈRES D'ÉVALUATION

CAPITALISER DANS L'OBSERVATOIRE DES ÉCOQUARTIERS

##### CRITÈRE D'ÉVALUATION DE LA QUALITE DU DIAGNOSTIC

###### « QUALITE DU DIAGNOSTIC »

De « à ««« en fonction du cumul des réponses positives apportées aux questions suivantes :

- La diversité des thématiques diagnostiquées est-elle suffisante ? («)
- Le diagnostic a-t-il été fait dans un passé suffisamment proche pour être pertinent ? («)
- Les diagnostics ont-ils été réalisés par des acteurs pertinents pour la thématique donnée ? («)

Ce critère d'évaluation sera **noté par un (des) expert(s)** en fonction de son (leur) **évaluation de la réponse apportée par le quartier** à ces trois questions.



##### CRITÈRE D'ÉVALUATION DE LA PERTINENCE DE LA PROGRAMMATION

###### « PERTINENCE DE LA PROGRAMMATION »

De « à ««« en fonction du cumul des réponses positives apportées aux questions suivantes :

- La programmation s'appuie-t-elle sur les diagnostics réalisés ? («)
- Retrouve-t-on la pluralité des thématiques traitées ? («)
- Y a-t-il une mise à jour prévue/ réalisée en fonction de l'évolution du contexte ? («)

Ce critère d'évaluation sera **noté par un (des) expert(s)** en fonction de son (leur) **évaluation de la réponse apportée par le quartier** à ces trois questions.



## 2. Formaliser et mettre en œuvre un processus de pilotage et une gouvernance élargie

A REMPLIR PAR L'ÉQUIPE PROJET

### LES DONNÉES QUALITATIVES

DÉCRIRE VOTRE PROJET

#### NOTION 1 : PILOTAGE DE PROJET

- 1) Quelle est la composition et la présidence du COPIL ?
- 2) Quelle est la composition et la présidence du COTECH ?
- 3) Décrivez l'organisation de l'équipe projet :  
*(compétences, missions, animation de la démarche de projet, date d'implication des intervenants - bureaux d'études, acteurs institutionnels)*
- 4) Avez-vous mis en place une méthodologie et des outils de projet spécifiques à l'ÉcoQuartier ?  
*(calendrier pluriannuel d'investissement, procédure de contrôle des délais...)*

#### NOTION 2 : ASSOCIATION DE LA POPULATION ET DE LA SOCIÉTÉ CIVILE / CONCERTATION

- 1) Quelles sont les modalités d'association de la population et de la société civile ?  
*(de la concertation réglementaire à la co-construction du projet)*
- 2) Quelles populations ont été associées ?  
*(publics particuliers, quartiers environnants...)*
- 3) Quels modes de consultation directe des habitants ont été mis en place ?
- 4) À quelles phases du projet la population et les acteurs du territoire ont-ils été associés ?  
*(expression des besoins, association aux décisions et/ou à la réalisation...)*
- 5) Quel a été leur apport pour le projet d'aménagement ?  
*(technique, urbain, programmation...)*

PARTIE RÉSERVÉE AUX EXPERTISES

### LES INDICATEURS ET CRITÈRES D'ÉVALUATION

CAPITALISER DANS L'OBSERVATOIRE DES ÉCOQUARTIERS

#### CRITÈRE D'ÉVALUATION DE LA GOUVERNANCE DU PROJET

##### « QUALITÉ DE LA GOUVERNANCE DU PROJET »

De « à » en fonction du cumul des réponses positives apportées aux questions suivantes :

- La collectivité a-t-elle mis en place un COPIL et un COTECH ? («)
- Les habitants sont-ils associés à la prise de décision ? («)
- Les décisions prises sont-elles partagées par les différentes instances ? («)



*Ce critère d'évaluation sera noté par un (des) expert(s) en fonction de son (leur) évaluation de la réponse apportée par le quartier à ces trois questions.*

#### CRITÈRE D'ÉVALUATION DE L'INNOVATION DE LA GOUVERNANCE

##### « INNOVATION DE LA GOUVERNANCE »

De « à » en fonction du cumul des réponses positives apportées aux questions suivantes :

- La collectivité a-t-elle mis en place une méthodologie de projet spécifique à l'ÉcoQuartier ? («)
- Y a-t-il des supports de communication innovants ? («)
- La population est-elle mobilisée et impliquée de façon innovante dans le pilotage du projet ? («)



*Ce critère d'évaluation sera noté par un (des) expert(s) en fonction de son (leur) évaluation de la réponse apportée par le quartier à ces trois questions.*

### 3. Intégrer l'approche en coût global lors des choix d'investissement

A REMPLIR PAR L'EQUIPE PROJET

#### LES DONNÉES QUALITATIVES DÉCRIRE VOTRE PROJET

##### NOTION 1 : FAISABILITE FINANCIERE

- 1) La faisabilité financière a-t-elle été étudiée en amont du projet et parallèlement aux études de programmation ?
- 2) Cette faisabilité financière a-t-elle été confrontée aux capacités de financement de la collectivité ?
- 3) Quel plan de financement a été retenu ?

##### NOTION 2 : APPROCHE EN COUT GLOBAL

- 1) Avez-vous mis en place une approche en coût global de l'opération d'aménagement ?  
*(investissements, dépenses et recettes de fonctionnement, intégration des recettes fiscales, évolutivité des équipements et des espaces, chiffrage de la fin de vie du projet...)*
- 2) Avez-vous décliné ce coût global pour les différents partenaires ?  
*(collectivités, concessionnaires, futurs locataires, propriétaires)*
- 3) Si oui, quel a été l'impact de cette approche sur les choix d'investissement ?

PARTIE RESERVEE AUX EXPERTISES

#### LES INDICATEURS ET CRITÈRES D'ÉVALUATION

CAPITALISER DANS L'OBSERVATOIRE DES ÉCOQUARTIERS

##### INDICATEUR D'ÉVALUATION DE L'INVESTISSEMENT DE LA COLLECTIVITE

« PART ASSUMÉE PAR LA COLLECTIVITE DANS LE COUT D'INVESTISSEMENT » =

$$\frac{\text{Dépenses d'investissement de la collectivité au bilan d'aménagement en euros HT}}{\text{Total du bilan d'aménagement en euros HT}}$$

Cet indicateur sera calculé **automatiquement à partir des données chiffrées fournies** dans la Partie A du dossier de Labellisation.

%

##### CRITÈRE D'ÉVALUATION DE LA QUALITE DE L'APPROCHE EN COUT GLOBAL

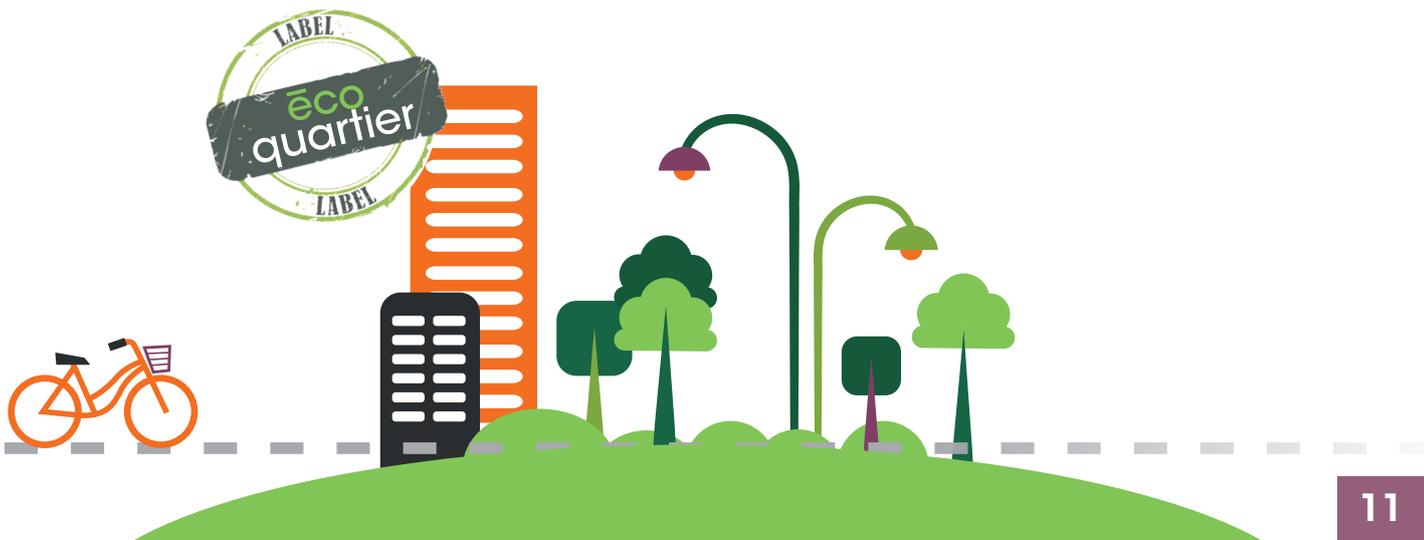
« QUALITE DE L'APPROCHE EN COUT GLOBAL »

De « à «« en fonction du cumul des réponses positives apportées aux questions suivantes :

- Les coûts et recettes d'exploitation dans les équipements et les espaces publics sont-ils estimés ? («
- Ces estimations ont-elles été prises en compte dans les décisions d'investissement ? («
- Les recettes fiscales ont-elles été intégrées ? («

★ ★ ★

Ce critère d'évaluation sera **noté par un (des) expert(s)** en fonction de son (leur) **évaluation de la réponse apportée par le quartier** à ces trois questions.



## 4. Prendre en compte les pratiques des usagers et les contraintes des gestionnaires dans les choix de conception

A REMPLIR PAR L'ÉQUIPE PROJET

### LES DONNÉES QUALITATIVES

DÉCRIRE VOTRE PROJET

#### NOTION 1 : GESTION « TECHNIQUE » DU QUARTIER

1) Quel travail a été réalisé avec les futurs gestionnaires des équipements publics et des services lors de la conception de l'ÉcoQuartier ?

*(gestion partenariale avec les gestionnaires des espaces publics et des bâtiments, La Poste, ramassage des ordures, assainissement, fournitures et livraisons de marchandises et d'énergie...)*

#### NOTION 2 : PRATIQUES DES USAGERS

1) Avez-vous réfléchi aux pratiques des différents usagers (*habitants, travailleurs, visiteurs...*) et à leur évolution ?  
Si oui, quelle en a été la prise en compte ?

2) Des modalités d'accompagnement au changement de comportement sont-elles prévues ou mises en œuvre pour les gestionnaires et les occupants ? Si oui, quelles sont elles ?

*(gestion urbaine de proximité, gestion locative...)*

PARTIE RESERVEE AUX EXPERTISES

### LES INDICATEURS ET CRITÈRES D'ÉVALUATION

CAPITALISER DANS L'OBSERVATOIRE DES ÉCOQUARTIERS

#### CRITÈRE D'ÉVALUATION DE L'ANTICIPATION DE LA GESTION

##### « ANTICIPATION DE LA GESTION »

De « à «« en fonction du cumul des réponses positives apportées aux questions suivantes :

- Un travail a-t-il été réalisé avec les futurs gestionnaires des équipements publics et des services ? («
- Quelle a été la prise en compte de leurs retours ? («
- Des modalités d'accompagnement ou de formation sont-elles prévues pour les futurs gestionnaires ? («



*Ce critère d'évaluation sera noté par un (des) expert(s) en fonction de son (leur) évaluation de la réponse apportée par le quartier à ces trois questions.*

#### CRITÈRE D'ÉVALUATION DE LA PRISE EN COMPTE DES USAGES

##### « PRISE EN COMPTE DES USAGES »

De « à «« en fonction du cumul des réponses positives apportées aux questions suivantes :

- La collectivité a-t-elle formalisé sa réflexion sur les pratiques des usagers ? («
- Quelle en a été la prise en compte dans la programmation et la conception de l'ÉcoQuartier ? («
- La collectivité a-t-elle prévu des modalités d'accompagnement au changement de comportement ? («



*Ce critère d'évaluation sera noté par un (des) expert(s) en fonction de son (leur) évaluation de la réponse apportée par le quartier à ces trois questions.*



## 5. Mettre en œuvre des démarches d'évaluation et d'amélioration continues

A REMPLIR PAR L'EQUIPE PROJET

### LES DONNÉES QUALITATIVES

DÉCRIRE VOTRE PROJET

#### NOTION 1 : EVALUATION

- 1) Avez-vous mis en place une démarche d'évaluation continue des résultats formalisée ? Si oui, comment ?
- 2) Comment les habitants participent-ils à l'évaluation ?

#### NOTION 2 : AMELIORATION CONTINUE

- 1) Avez-vous mis en place des outils de veille urbaine sociale et technique, en particulier sur des territoires au contexte comparable ?
- 1) Existe-t-il un processus itératif et correctif du projet en fonction de son évaluation continue ?
- 2) Comment l'ÉcoQuartier fait-il levier vers une ville durable ? En quoi fait-il évoluer les pratiques locales ?  
*(capitalisation, diffusion, communication)*

PARTIE RESERVEE AUX EXPERTISES

### LES INDICATEURS ET CRITÈRES D'ÉVALUATION

CAPITALISER DANS L'OBSERVATOIRE DES ÉCOQUARTIERS

#### CRITÈRE D'ÉVALUATION DE L'EXISTENCE ET DE LA QUALITÉ DES DEMARCHES D'ÉVALUATION ET D'AMÉLIORATION CONTINUES

##### « EXISTENCE ET QUALITÉ DES DEMARCHES D'ÉVALUATION ET D'AMÉLIORATION CONTINUES »

De « à » en fonction du cumul des réponses positives apportées aux questions suivantes :

- Existe-t-il une démarche d'évaluation continue des résultats formalisée ? («)
- Le point de vue des habitants est-il pris en compte dans l'évaluation ? («)
- Existe-t-il un processus itératif et correctif du projet en fonction de l'évaluation continue du projet ? («)



Ce critère d'évaluation sera **noté par un (des) expert(s)** en fonction de son (leur) **évaluation de la réponse apportée par le quartier** à ces trois questions.



## 3.2. La déclinaison de la dimension « cadre de vie et usages »

### Cadre de vie et usages : améliorer le quotidien

6. Travailler en priorité sur la ville existante et proposer une densité adaptée pour lutter contre l'étalement urbain

A REMPLIR PAR L'ÉQUIPE PROJET

#### LES DONNÉES QUALITATIVES

DÉCRIRE VOTRE PROJET

##### NOTION 1 : ÉCONOMIE D'ESPACE / RENOUVELLEMENT URBAIN

- 1) Quelle politique foncière a été menée ces dix dernières années sur votre territoire et pour répondre à quels enjeux ?  
(divisions parcellaires, lutte contre l'indivision, l'habitat informel et dégradé, le mitage...)
- 2) Comment avez-vous choisi la localisation de votre ÉcoQuartier au regard des enjeux d'occupation du sol sur votre territoire ?

##### NOTION 2 : OPTIMISATION DE L'ESPACE / DENSITÉ

- 1) Comment optimisez-vous la consommation d'espace au sein de votre ÉcoQuartier ?

PARTIE RÉSERVÉE AUX EXPERTISES

#### LES INDICATEURS ET CRITÈRES D'ÉVALUATION

CAPITALISER DANS L'OBSERVATOIRE DES ÉCOQUARTIERS

##### INDICATEUR D'ÉTALEMENT URBAIN

« % DE L'ÉCOQUARTIER EN EXTENSION URBAINE »

$$\frac{\text{Surface de l'ÉcoQuartier sur des espaces naturels et agricoles en ha}^{(1)}}{\text{Surface totale de l'ÉcoQuartier en ha}}$$

(1) Corinne Land Covert ou MOS IAU en IdF

Cet indicateur sera calculé **automatiquement à partir des données chiffrées fournies** dans la Partie A du dossier de Labellisation.

%

##### INDICATEUR DE DENSITÉ BRUTE

« NOMBRE DE LOGEMENTS PAR HECTARE »

$$\frac{\text{Nombre de logements dans l'ÉcoQuartier}}{\text{Surface de l'ÉcoQuartier en ha}}$$

Cet indicateur sera calculé **automatiquement à partir des données chiffrées fournies** dans la Partie A du dossier de Labellisation.

Lgts/ha

##### INDICATEUR DE DENSITÉ NETTE

« NOMBRE DE LOGEMENTS PAR HECTARE (HORS VOIRIE ET ESPACES PUBLICS) »

$$\frac{\text{Nombre de logements dans l'ÉcoQuartier}}{\text{Surface de l'ÉcoQuartier hors voirie et espaces publics en ha}}$$

Cet indicateur sera calculé **automatiquement à partir des données chiffrées fournies** dans la Partie A du dossier de Labellisation.

Lgts/ha



## 7. Mettre en œuvre les conditions de la mixité (sociale et intergénérationnelle), du bien-vivre ensemble et de la solidarité

A REMPLIR PAR L'ÉQUIPE PROJET

### LES DONNÉES QUALITATIVES

DÉCRIRE VOTRE PROJET

#### NOTION 1 : MIXITÉS

- 1) Comment votre programmation de logement permet-elle une diversité dans les profils des habitants aux différentes échelles de la ville (*quartier, îlot, immeuble*) ?
- 2) Que mettez-vous en œuvre pour favoriser une diversité de l'offre de logements (*public, social, privé*) ?
- 3) Les prix des logements et leur localisation sont-ils adaptés aux capacités financières des profils des ménages à (re)loger ?

#### NOTION 2 : INTIMITÉ ET CONVIVIALITÉ

- 1) Comment la qualité des espaces extérieurs et des logements permet-elle de concilier intimité et bien-vivre ensemble ?
- 2) Quels sont les lieux favorisant les interactions sociales dans l'ÉcoQuartier ?  
(*espaces mutualisés, équipements accessibles et répondant aux besoins de tous...*)

#### NOTION 3 : SOLIDARITÉ

- 1) Comment les publics spécifiques ont-ils été pris en compte de manière non discriminante dans le projet ?  
(*personnes à mobilité réduite, personnes âgées, familles mono-parentales*)
- 2) Comment votre projet a-t-il permis la création de nouvelles dynamiques collectives ?  
(*association, animation locale, accueil de nouveaux habitants...*)
- 3) Quelles actions ont été menées pour favoriser l'insertion ?  
(*formation, suivi scolaire, accompagnement dans la gestion d'un budget...*)

PARTIE RÉSERVÉE AUX EXPERTISES

### LES INDICATEURS ET CRITÈRES D'ÉVALUATION

CAPITALISER DANS L'OBSERVATOIRE DES ÉCOQUARTIERS

#### INDICATEUR DE MIXITÉ SOCIALE

« % DE LOGEMENTS SOCIAUX »

$$\frac{\text{Nombre de logements locatifs sociaux dans l'ÉcoQuartier}}{\text{Nombre total de logements dans l'ÉcoQuartier}}$$

%

Cet indicateur sera calculé **automatiquement à partir des données chiffrées fournies** dans la Partie A du dossier de Labellisation.

#### CRITÈRE D'ÉVALUATION DE LA QUALITÉ DES ÉQUIPEMENTS LIÉS À LA SOLIDARITÉ ET AU BIEN-VIVRE ENSEMBLE

**QUALITÉ DES ÉQUIPEMENTS LIÉS À LA SOLIDARITÉ ET AU BIEN-VIVRE ENSEMBLE**

De « à » en fonction du cumul des réponses positives apportées aux questions suivantes :

- Y a-t-il des espaces ou des équipements mutualisés dans l'ÉcoQuartier ? («
- Y a-t-il des structures d'hébergement pour public spécifique (jeunes travailleurs, SDF...) dans l'ÉcoQuartier ? («
- Y a-t-il des équipements associatifs dans l'ÉcoQuartier ? («

★ ★ ★

Ce critère d'évaluation sera **noté par un (des) expert(s)** en fonction de son (leur) **évaluation de la réponse apportée par le quartier** à ces trois questions.



## 8. Assurer un cadre de vie sain et sûr

A REMPLIR PAR L'ÉQUIPE PROJET

### LES DONNÉES QUALITATIVES

DÉCRIRE VOTRE PROJET

#### NOTION 1 : NUISANCES ET CADRE DE VIE

- 1) Comment votre ÉcoQuartier prend-il en compte l'état sanitaire du site, les nuisances identifiées ?  
*(qualité de l'air, bruit, pollution des sols, nuisances olfactives, visuelles, lumineuses, champs électromagnétiques...)*
- 2) Comment votre quartier anticipe-t-il la production de nouvelles nuisances ou leur déplacement ?
- 3) Comment le quartier améliore-t-il les conditions de vie des usagers, notamment par la promotion de modes de vie sains ?  
*(modes actifs, alimentation, confort, accès aux soins médicaux...)*

#### NOTION 2 : SÛRETÉ ET SÉCURITÉ URBAINES

- 1) En quoi les espaces publics prennent-ils en compte la sécurité des usagers et favorisent-ils le sentiment de sécurité ?  
*(appropriation de l'espace, équipements, animation urbaine...)*

PARTIE RÉSERVÉE AUX EXPERTISES

### LES INDICATEURS ET CRITÈRES D'ÉVALUATION

CAPITALISER DANS L'OBSERVATOIRE DES ÉCOQUARTIERS

#### CRITÈRE D'ÉVALUATION DE LA CAPACITÉ À PRENDRE EN COMPTE LES POLLUTIONS ET NUISANCES

##### CAPACITÉ À PRENDRE EN COMPTE LES POLLUTIONS ET NUISANCES »

De « à » en fonction du cumul des réponses positives apportées aux questions suivantes :

- Un diagnostic des nuisances et des pollutions a-t-il été réalisé ? («)
- Avez-vous apporté des réponses concrètes pour préserver la santé de tous et réduire l'exposition aux pollutions et nuisances (matériaux sains, qualité de l'air intérieur, gestion des nuisances en phase chantier...)? («)
- Une enquête de satisfaction liée aux nuisances et aux pollutions a-t-elle été menée auprès des habitants et des usagers de votre ÉcoQuartier ? («)



Ce critère d'évaluation sera **noté par un (des) expert(s)** en fonction de son (leur) **évaluation de la réponse apportée par le quartier** à ces trois questions.



## 9. Mettre en œuvre une qualité architecturale et urbaine qui concilie intensité et qualité de vie

A REMPLIR PAR L'ÉQUIPE PROJET

| LES DONNÉES QUALITATIVES  |  |
|---|--|
| DÉCRIRE VOTRE PROJET  |  |
| <b>NOTION 1 : INSERTION URBAINE ET PAYSAGÈRE</b>  |  |
| 1) Comment l'ÉcoQuartier s'intègre-t-il dans son environnement urbain et naturel ?<br><i>(trame verte et bleue, trame urbaine)</i>  |  |
| <b>NOTION 2 : COMPOSITION ET FORME URBAINE</b>  |  |
| 1) Comment la composition et les formes urbaines permettent-elle de concilier la densité et la qualité de vie dans l'ÉcoQuartier ?  |  |
| <b>NOTION 3 : QUALITÉ ARCHITECTURALE ET URBAINE</b>   |  |
| 1) En quoi les modalités d'étude et les processus de sélection contribuent-ils à assurer la qualité architecturale et urbaine ?   |  |
| 2) Quels sont les éléments forts de vos choix architecturaux, urbains et de l'espace public pour concilier intensité et qualité de vie ?  |  |
| 3) En quoi vos prescriptions et recommandations contribuent-elles à favoriser une démarche bioclimatique de projet ?<br><i>(conforme aux modes d'habiter, assurant le confort des usagers et limitant le recours aux énergies fossiles)</i> |  |
| <b>NOTION 4 : CRÉATIVITÉ</b>  |  |
| 1) De quelle manière votre ÉcoQuartier promeut-il la création architecturale, urbaine, artistique... ?  |  |

PARTIE RÉSERVÉE AUX EXPERTISES

| LES INDICATEURS ET CRITÈRES D'ÉVALUATION  |                         |
|---|-------------------------|
| CAPITALISER DANS L'OBSERVATOIRE DES ÉCOQUARTIERS  |                         |
| <p><b>INDICATEUR D'ESPACES VERTS</b></p> <p>« NOMBRE DE M<sup>2</sup> D'ESPACES VERTS PUBLICS PAR HABITANT »</p> $\frac{\text{M}^2 \text{ d'espaces verts publics}}{\text{Nombre d'habitants}}$ <p>Cet indicateur sera calculé <b>automatiquement à partir des données chiffrées fournies</b> dans la Partie A du dossier de Labellisation.</p>   | <b>m<sup>2</sup>/ha</b> |
| <p><b>INDICATEUR D'ESPACES PUBLICS</b></p> <p>« NOMBRE DE M<sup>2</sup> D'ESPACES PUBLICS PAR HABITANT »</p> $\frac{\text{M}^2 \text{ d'espaces publics hors espaces verts}}{\text{Nombre d'habitants}}$ <p>Cet indicateur sera calculé <b>automatiquement à partir des données chiffrées fournies</b> dans la Partie A du dossier de Labellisation.</p>  | <b>m<sup>2</sup>/ha</b> |
| <p><b>CRITÈRE D'ÉVALUATION DE LA QUALITÉ ET DE LA CRÉATION ARCHITECTURALE ET URBAINE</b></p> <p><b>CRITÈRE D'ÉVALUATION DE LA QUALITÉ ET DE LA CRÉATION ARCHITECTURALE ET URBAINE »</b></p> <p>De « à » en fonction du cumul des réponses positives apportées aux questions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– L'architecture de l'ÉcoQuartier est-elle de qualité ? («</li> <li>– L'architecture de l'ÉcoQuartier est-elle innovante ? («</li> <li>– Les choix urbains de l'ÉcoQuartier sont-ils de qualité ? («</li> </ul> <p>Ce critère d'évaluation sera <b>noté par un (des) expert(s)</b> en fonction de son (leur) <b>évaluation de la réponse apportée par le quartier</b> à ces trois questions.</p> | <b>★ ★ ★</b>            |

## 10. Valoriser le patrimoine local (naturel et bâti), l'histoire et l'identité du quartier

A REMPLIR PAR L'ÉQUIPE PROJET

### LES DONNÉES QUALITATIVES

DÉCRIRE VOTRE PROJET

#### NOTION 1 : PATRIMOINE D'HIER ET DE DEMAIN

1) Comment le patrimoine (*immatériel, naturel et bâti*) et la mémoire du site sont-ils valorisés dans l'ÉcoQuartier ?

#### NOTION 2 : IDENTITÉ ET MÉMOIRE

1) En quoi votre ÉcoQuartier contribue-t-il à la culture locale et à l'identité du quartier ?

PARTIE RÉSERVÉE AUX EXPERTISES

### LES INDICATEURS ET CRITÈRES D'ÉVALUATION

CAPITALISER DANS L'OBSERVATOIRE DES ÉCOQUARTIERS

#### INDICATEUR DE RÉHABILITATION

« % DE LA SURFACE DE PLANCHER RÉHABILITÉE OU RECONVERTIE PAR RAPPORT AUX SURFACES EXISTANTES »

$M^2$  de surface existante réhabilitée ou reconvertie  
 $M^2$  totaux de surface de plancher de l'ÉcoQuartier

Cet indicateur sera calculé **automatiquement à partir des données chiffrées fournies** dans la Partie A du dossier de Labellisation.

#### CRITÈRE D'ÉVALUATION DE LA VALORISATION DU PATRIMOINE EXISTANT

« VALORISATION DU PATRIMOINE EXISTANT »

De « à » en fonction du cumul des réponses positives apportées aux questions suivantes :

- Un inventaire du patrimoine historique a-t-il été effectué ? («
- Un inventaire du patrimoine naturel a-t-il été effectué ? («
- Y a-t-il eu un travail de recherche particulier ou l'intervention d'un professionnel spécifique sur l'ambiance et l'aménagement des espaces identifiés par les inventaires ? («

Ce critère d'évaluation sera **noté par un (des) expert(s)** en fonction de son (leur) **évaluation de la réponse apportée par le quartier** à ces trois questions.



### 3.3. La déclinaison de la dimension « Développement territorial »

## Développement territorial : dynamiser le territoire

### 11. Contribuer à un développement économique local, équilibré et solidaire

A REMPLIR PAR L'EQUIPE PROJET

#### LES DONNÉES QUALITATIVES

DÉCRIRE VOTRE PROJET

#### NOTION 1 : DYNAMISME DU TISSU ÉCONOMIQUE EXISTANT

1) Comment l'ÉcoQuartier participe-t-il au dynamisme économique du territoire ?

*(développement de l'offre de bureaux, de locaux, de logements appropriés à la population active, marketing territorial, création ou maintien d'emplois...)*

#### NOTION 2 : DÉVELOPPEMENT D'UNE ÉCONOMIE LOCALE ET SOLIDAIRE

1) Comment la conception et la mise en œuvre du projet permettent-elles de soutenir ou de développer une économie locale, sociale et solidaire ?

*(clauses d'insertion, entreprises locales...)*

2) Comment l'ÉcoQuartier permet-il de soutenir ou de développer une économie locale, sociale et solidaire ?

*(coopératives, économie créative, services pour publics spécifiques...)*

3) Comment l'ÉcoQuartier s'articule-t-il avec d'éventuels dispositifs existants sur le secteur ?

*(emplois aidés, zones franches...)*

PARTIE RESERVEE AUX EXPERTISES

#### LES INDICATEURS ET CRITÈRES D'ÉVALUATION

CAPITALISER DANS L'OBSERVATOIRE DES ÉCOQUARTIERS

#### CRITÈRE D'ÉVALUATION DE LA PARTICIPATION AU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE LOCAL

##### « PARTICIPATION AU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE LOCAL »

De « à » en fonction du cumul des réponses positives apportées aux questions suivantes :

- L'ÉcoQuartier participe-t-il au dynamisme économique du territoire ? («)
- L'ÉcoQuartier permet-il de soutenir ou de développer une économie locale, sociale et solidaire ? («)
- L'ÉcoQuartier s'articule-t-il avec d'éventuels dispositifs existants sur le secteur ? («)



Ce critère d'évaluation sera noté par un (des) expert(s) en fonction de son (leur) évaluation de la réponse apportée par le quartier à ces trois questions.



## 12. Favoriser la diversité des fonctions dans l'optique d'un territoire des courtes distances

A REMPLIR PAR L'ÉQUIPE PROJET

### LES DONNÉES QUALITATIVES

DÉCRIRE VOTRE PROJET

#### NOTION 1 : PROGRAMMATION DES ÉQUIPEMENTS PUBLICS ET PRIVÉS

- 1) Quelles sont les fonctions urbaines de l'ÉcoQuartier ?
- 2) Les fonctions proposées dans l'ÉcoQuartier sont-elles complémentaires de celles du territoire, au service des habitants et usagers actuels et futurs ?

#### NOTION 2 : ACCÈS AUX SERVICES ET AUX EMPLOIS

- 1) Les différentes fonctions (à l'intérieur ou à proximité) ainsi que les zones d'emploi sont-elles facilement accessibles en TC ou modes actifs ?

#### NOTION 3 : VIE DE QUARTIER

- 1) En quoi la mixité programmatique du projet permet-elle une animation des espaces publics ?  
(établissements recevant du public, commerces en rez de chaussée, animation adaptée à toutes heures...)

PARTIE RESERVEE AUX EXPERTISES

### LES INDICATEURS ET CRITÈRES D'ÉVALUATION

CAPITALISER DANS L'OBSERVATOIRE DES ÉCOQUARTIERS

#### INDICATEUR DE MIXITÉ FONCTIONNELLE : BUREAUX

« POURCENTAGE DE SURFACE DE BUREAUX »

$$\frac{\text{Nombre de M}^2 \text{ de surface de plancher des bureaux}}{\text{Nombre de M}^2 \text{ de surface de plancher de l'ÉcoQuartier}}$$

Cet indicateur sera calculé **automatiquement à partir des données chiffrées fournies** dans la Partie A du dossier de Labellisation.

%

#### INDICATEUR DE MIXITÉ FONCTIONNELLE : SERVICES ET COMMERCES

« POURCENTAGE DE SURFACE DE SERVICES ET COMMERCES »

$$\frac{\text{Nombre de M}^2 \text{ de surface de plancher des services et commerces}}{\text{Nombre de M}^2 \text{ de surface de plancher de l'ÉcoQuartier}}$$

Cet indicateur sera calculé **automatiquement à partir des données chiffrées fournies** dans la Partie A du dossier de Labellisation.

%

#### INDICATEUR DE MIXITÉ FONCTIONNELLE : AUTRES ACTIVITÉS

POURCENTAGE DE SURFACE D'AUTRES ACTIVITÉS »

$$\frac{\text{Nombre de M}^2 \text{ de surface de plancher d'autres activités}}{\text{Nombre de M}^2 \text{ de surface de plancher de l'ÉcoQuartier}}$$

Cet indicateur sera calculé **automatiquement à partir des données chiffrées fournies** dans la Partie A du dossier de Labellisation.

%

#### CRITÈRE D'ÉVALUATION D'ACCESSIBILITÉ AUX FONCTIONS FONDAMENTALES

« ACCESSIBILITÉ AUX FONCTIONS FONDAMENTALES »

De « à » en fonction du cumul des réponses positives apportées aux questions suivantes :

- La majorité des logements se situent à moins de 2 km des fonctions fondamentales («
- La majorité des logements se situent à moins de 1 km des fonctions fondamentales («
- La majorité des logements se situent à moins de 500 m des fonctions fondamentales («

★ ★ ★

Ce critère d'évaluation sera **noté par un (des) expert(s)** en fonction de son (leur) **évaluation de la réponse apportée par le quartier** à ces trois questions.

## 13. Optimiser la consommation des ressources et des matériaux et développer filières locales et circuits courts

A REMPLIR PAR L'ÉQUIPE PROJET

### LES DONNÉES QUALITATIVES

DÉCRIRE VOTRE PROJET

#### NOTION 1 : ÉCONOMIE DES MATÉRIEAUX ET DES RESSOURCES

- 1) Comment la conception et la mise en œuvre du projet (*espaces publics et bâtiments*) permettent-elles de limiter la consommation de matériaux et de ressources ?  
(*réduction des terrassements, réemploi des matériaux sur place, recyclage, procédés constructifs allégés*)

#### NOTION 2 : RESSOURCES LOCALES

- 1) Comment la conception et la mise en œuvre du projet (*espaces publics et bâtiments*) favorisent-elles la mobilisation de ressources locales et caribéennes (*matériaux et savoir-faire*) et les circuits courts ?
- 2) Quels outils ont-été utilisés pour évaluer les matériaux mis en place et pourquoi ?  
(*FDES, ACV, bilan carbone, énergie grise...*)

#### NOTION 3 : DÉVELOPPEMENT DES FILIÈRES

- 1) Comment l'ÉcoQuartier favorise-t-il des modes de production et de consommation locaux ?  
(*jardins, agriculture urbaine, artisanat, AMAP...*)
- 2) En quoi les équipements prévus dans l'ÉcoQuartier s'inscrivent-ils dans la valorisation de filières locales ?

PARTIE RÉSERVÉE AUX EXPERTISES

### LES INDICATEURS ET CRITÈRES D'ÉVALUATION

CAPITALISER DANS L'OBSERVATOIRE DES ÉCOQUARTIERS

#### CRITÈRE D'ÉVALUATION DE LA PROMOTION DES RESSOURCES ET DES FILIÈRES LOCALES

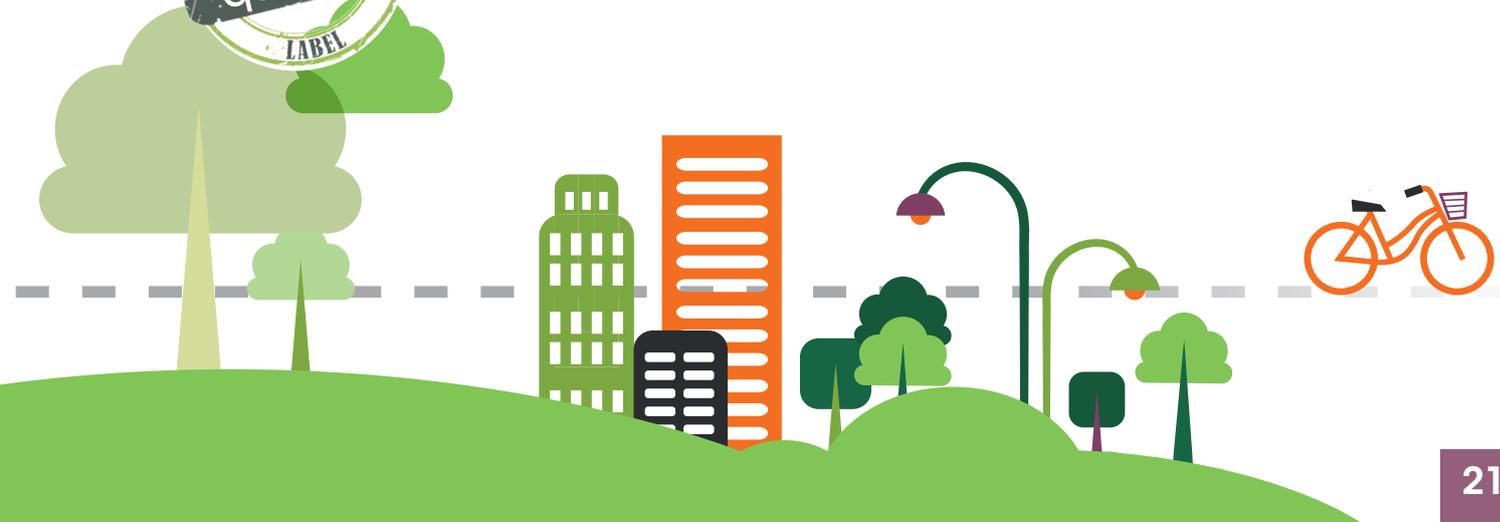
##### « PROMOTION DES RESSOURCES ET DES FILIÈRES LOCALES »

De « à » en fonction du cumul des réponses positives apportées aux questions suivantes :

- Y a-t-il une surface dédiée à la production locale dans l'ÉcoQuartier ? («)
- Existe-t-il des initiatives ou des choix programmatiques visant à favoriser la production locale ? («)
- Des matériaux locaux ont-ils été utilisés pour la conception de l'ÉcoQuartier ? («)



Ce critère d'évaluation sera **noté par un (des) expert(s)** en fonction de son (leur) **évaluation de la réponse apportée par le quartier** à ces trois questions.



## 14. Privilégier les mobilités douces et le transport collectif pour réduire la dépendance à l'automobile

A REMPLIR PAR L'ÉQUIPE PROJET

### LES DONNÉES QUALITATIVES

DÉCRIRE VOTRE PROJET

#### NOTION 1 : VILLES DES PETITS PAS (MODES ACTIFS)

1) En quoi l'aménagement du quartier (*trame piétonne, ombrage, revêtement...*) favorise-t-il la sécurité et le confort des déplacements en modes actifs (*piétons, vélos, patinettes...*) au sein du quartier et vers les quartiers adjacents ?

#### NOTION 2 : ACCÈS À UN TRANSPORT COLLECTIF EFFICACE

1) En quoi l'offre en transports collectifs, les services à la mobilité et les dispositifs d'information favorisent-ils un usage alternatif à la voiture individuelle ?

(*tracés, cadencement, amplitude horaire, correspondances, intermodalité, temps d'attente...*)

#### NOTION 3 : PLACE DE LA VOITURE

1) En quoi les espaces publics favorisent-ils la régulation des vitesses et la cohabitation des modes de déplacement et l'accessibilité pour tous ?

2) La politique en terme de stationnement est-elle ambitieuse et compensée par des dispositifs alternatifs ?

(*réduction du stationnement en surface, mutualisation d'espaces, places de stationnement regroupées, mutualisées, réversibles, à durée limitée, parking-relais, stationnements vélos, cheminements...*)

3) Comment l'impact (visuel, spatial, thermique, sonore...) du stationnement sur l'aménagement urbain a-t-il été réduit ?

4) Quels dispositifs et services à la mobilité ont été mis en place pour inciter et sensibiliser la population à adopter des pratiques d'écomobilité ?

(*plateforme de covoiturage, auto-partage, centrale de mobilité...*)

#### NOTION 4 : LIVRAISONS / SERVICES URBAINS

1) Comment sont optimisés la gestion des marchandises et le ramassage des ordures ?

(*plateforme, centre de distribution...*)

PARTIE RÉSERVÉE AUX EXPERTISES

### LES INDICATEURS ET CRITÈRES D'ÉVALUATION

CAPITALISER DANS L'OBSERVATOIRE DES ÉCOQUARTIERS

#### INDICATEUR DE STATIONNEMENT

##### « NOMBRE DE PLACES PAR LOGEMENT »

$$\frac{\text{Nombre de places de stationnement affectées au logement dans l'ÉcoQuartier}}{\text{Nombre de logements dans l'ÉcoQuartier}}$$

Cet indicateur sera calculé **automatiquement à partir des données chiffrées fournies** dans la Partie A du dossier de Labellisation.

Places/Lgts

#### CRITÈRE D'ÉVALUATION DE LA QUALITÉ DES CIRCULATIONS DOUCES

##### « QUALITÉ DES CIRCULATIONS DOUCES »

De « à » en fonction du cumul des réponses positives apportées aux questions suivantes :

– L'ÉcoQuartier comporte-t-il des mesures favorisant la régulation des vitesses des véhicules motorisés ? («

– L'aménagement de l'ÉcoQuartier permet-il les déplacements en modes actifs (piétons, vélos, patinettes...) ? («

– Y a-t-il des aménagements spécifiques encourageant la circulation douce (ex. garages à vélo...) ? («



Ce critère d'évaluation sera **noté par un (des) expert(s)** en fonction de son (leur) **évaluation de la réponse apportée par le quartier** à ces trois questions.

#### INDICATEUR DE DESSERTE PAR LES TRANSPORTS EN COMMUN

##### « POURCENTAGE DE LOGEMENTS À PROXIMITÉ DES TRANSPORTS EN COMMUN »

$$\frac{\text{Nombre de logement à moins de 500 m d'un arrêt de transport en commun}}{\text{Nombre total de logements dans l'ÉcoQuartier}}$$

Cet indicateur sera calculé **automatiquement à partir des données chiffrées fournies** dans la Partie A du dossier de Labellisation.

%

## 15. Favoriser la transition numérique en facilitant le déploiement des réseaux et des services innovants

A REMPLIR PAR L'EQUIPE PROJET

### LES DONNÉES QUALITATIVES

DÉCRIRE VOTRE PROJET

#### NOTION 1 : RÉSEAU

1) En quoi l'ÉcoQuartier a-t-il réuni les conditions du déploiement des réseaux à Très Haut Débit ?  
(*règlement de voirie adapté, réserve de fourreaux, Cahier des Charges de Cession de Terrain...*) ?

#### NOTION 2 : SERVICES

1) Comment l'ÉcoQuartier favorise-t-il le développement des services et des entreprises innovants ?  
2) Comment l'ÉcoQuartier participe-t-il à la limitation des déplacements domicile-travail ?  
(*local pour télétravail, services mutualisés, TIC - technologies de l'information et de la communication...*)

#### NOTION 3 : USAGES

1) Comment l'ÉcoQuartier fait-il la promotion des usages collectifs du numérique et en favorise-t-il l'accès à tous ?  
(*smart grid, plate-forme d'échange ou de partage*)

PARTIE RESERVEE AUX EXPERTISES

### LES INDICATEURS ET CRITÈRES D'ÉVALUATION

CAPITALISER DANS L'OBSERVATOIRE DES ÉCOQUARTIERS

#### INDICATEUR DE CONNECTIVITÉ

« POURCENTAGE DE LOGEMENTS RACCORDÉS À INTERNET HAUT DÉBIT »

Nombre de logements et équivalents logements raccordés à un débit internet au moins égal à 30 Mb/s  
Nombre de logements dans l'ÉcoQuartier

%

Cet indicateur sera calculé **automatiquement à partir des données chiffrées fournies** dans la Partie A du dossier de Labellisation.



### 3.4. La déclinaison de la dimension « Préservation des ressources et adaptation aux changements climatiques »

## Préservation des ressources et adaptation aux changements climatiques : répondre à l'urgence climatique et environnementale

### 16. Produire un urbanisme permettant d'anticiper et de s'adapter aux changements climatiques et aux risques

A REMPLIR PAR L'EQUIPE PROJET

#### LES DONNÉES QUALITATIVES

DÉCRIRE VOTRE PROJET

#### NOTION 1 : PRÉVENTION DES RISQUES

- 1) Comment le choix de localisation de l'ÉcoQuartier intègre-t-il les enjeux identifiés en matière de risques naturels ou technologiques ?  
*(prise en compte des PPR, atlas...)*
- 2) Comment la programmation et la conception de l'ÉcoQuartier ont-elles pris en compte les différentes prescriptions liées aux risques ou proposé des solutions adaptées ?  
*(prescriptions des PPR, densité, occupation du sol, stationnement, espaces publics, dispositions constructives...)*
- 3) Comment l'EQ anticipe-t-il la gestion de la catastrophe ?  
*(plan d'évacuation, accès aux soins et aux secours, dispositifs pour lutter contre la prolifération des nuisibles)*
- 4) Comment l'ÉcoQuartier participe-t-il à la réduction des risques à une échelle plus vaste ?  
*(réduction du ruissellement, dé-pollution, bassins d'orage, installations de stockage provisoire, toiture réservoir...)*

#### NOTION 2: ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

- 1) Comment les contraintes liées au changement climatique ont-elles été intégrées dans la conception du quartier, des bâtiments et des espaces publics ?  
*(adaptabilité, lutte contre l'îlot de chaleur, espaces verts adaptés, adaptation à la submersion marine, au recul du trait de côte...)*
- 2) Existe-t-il des dispositifs de sensibilisation de la population ?

PARTIE RESERVEE AUX EXPERTISES

#### LES INDICATEURS ET CRITÈRES D'ÉVALUATION

CAPITALISER DANS L'OBSERVATOIRE DES ÉCOQUARTIERS

#### CRITÈRE D'ÉVALUATION DE L'ANTICIPATION ET DE L'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

##### « ANTICIPATION ET ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE »

De « à » en fonction du cumul des réponses positives apportées aux questions suivantes :

- Existe-t-il un PCET (ou un document équivalent) sur le territoire intégrant un volet relatif à l'adaptation au changement climatique ? («
- Y a-t-il eu des simulations dynamiques de température de confort au regard des différentes hypothèses de changement climatique ? («
- Les contraintes liées au changement climatique ont-elles été intégrées dans la conception du quartier, des bâtiments et des espaces publics ? («



Ce critère d'évaluation sera **noté par un (des) expert(s)** en fonction de son (leur) **évaluation de la réponse apportée par le quartier** à ces trois questions.



## 17. Viser la sobriété énergétique et la diversification des sources au profit des énergies renouvelables et de récupération

A REMPLIR PAR L'ÉQUIPE PROJET

### LES DONNÉES QUALITATIVES

DÉCRIRE VOTRE PROJET

#### NOTION 1 : SOBRIÉTÉ ET EFFICACITÉ

1) Quels dispositifs dans la programmation et la conception ont été mis en œuvre pour limiter la consommation de ressources et d'énergie ?

#### NOTION 2 : FILIÈRES DE PRODUCTION D'ENR OU DE RÉCUPÉRATION

1) Pour les EnR et énergies de récupération, quels dispositifs de production, de stockage et de distribution ont été mis en place à l'échelle du quartier ou des bâtiments ?

#### NOTION 3 : ÉVALUATION DES CONSOMMATIONS ET SENSIBILISATION

- 1) Un suivi des consommations a-t-il été mis en place à toutes les échelles ?  
 2) Quels dispositifs de sensibilisation sur les enjeux énergétiques et les comportements vertueux ont été mis en place auprès des habitants ou usagers ?

PARTIE RÉSERVÉE AUX EXPERTISES

### LES INDICATEURS ET CRITÈRES D'ÉVALUATION

CAPITALISER DANS L'OBSERVATOIRE DES ÉCOQUARTIERS

#### INDICATEUR DE SOBRIÉTÉ

« MOYENNE DE CONSOMMATION DANS L'ÉCOQUARTIER (EN KWH PAR M<sup>2</sup> PAR AN) »

$$\frac{\text{Consommation totale de l'ÉcoQuartier par an}}{\text{Nombre de M}^2 \text{ de surface de plancher}}$$

**kWh/m<sup>2</sup>/an**

Cet indicateur sera calculé **automatiquement à partir des données chiffrées fournies** dans la Partie A du dossier de Labellisation.

#### INDICATEUR DE FILIÈRES ENR ÉLECTRICITÉ

« % D'ÉLECTRICITÉ PRODUITE PAR ENR »

$$\frac{\text{Production d'électricité à partir d'EnR installées dans l'ÉcoQuartier}^{(1)}}{\text{Consommation d'électricité annuelle totale de l'ÉcoQuartier}}$$

(1) biomasse, éoliennes, panneaux, géothermie, autres.

**%**

Cet indicateur sera calculé **automatiquement à partir des données chiffrées fournies** dans la Partie A du dossier de Labellisation.

#### INDICATEUR DE FILIÈRES ENR CHALEUR

« % DE CHALEUR PRODUITE PAR ENR »

$$\frac{\text{Production de chaleur à partir d'EnR installées dans l'EQ}^{(2)}}{\text{Consommation de chaleur annuelle totale de l'ÉcoQuartier}}$$

(2) photovoltaïque, géothermie, autres..

**%**

Cet indicateur sera calculé **automatiquement à partir des données chiffrées fournies** dans la Partie A du dossier de Labellisation.



## 18. Limiter la production des déchets, développer et consolider des filières de valorisation et de recyclage

A REMPLIR PAR L'ÉQUIPE PROJET

### LES DONNÉES QUALITATIVES

DÉCRIRE VOTRE PROJET

#### NOTION 1 : LIMITATION DE LA PRODUCTION DE DÉCHETS

1) Quels sont les dispositifs mis en place dans l'ÉcoQuartier pour limiter la production des déchets ?

#### NOTION 2 : VALORISATION DES DÉCHETS MÉNAGERS VERTS ET DE CHANTIER

- 1) Comment les acteurs de l'ÉcoQuartier ont-ils mis en place une démarche vertueuse en rapport avec les déchets de chantier ?  
*(optimisation des terrassements, filières, Charte chantier vert...)*
- 2) Comment l'ÉcoQuartier intègre-t-il ou participe-t-il au développement des filières de valorisation des déchets sur le territoire ?  
*(sous forme de matériaux, énergétique ou autre)*
- 3) Comment l'ÉcoQuartier facilite-t-il, pour les gestionnaires comme pour les habitants, le tri, le recyclage et la valorisation des déchets ménagers, verts et d'activités ?

#### NOTION 3 : SENSIBILISATION ET TRI

- 1) Quelle politique de sensibilisation à la gestion des déchets a été menée à l'échelle du quartier ou de manière plus vaste ?
- 2) Avez-vous mis en place une évaluation de la gestion des déchets ?  
*(compréhension des pratiques des ménages, satisfaction et nuisances liées à la collecte, pistes d'amélioration des filières de tri...)*

PARTIE RÉSERVÉE AUX EXPERTISES

### LES INDICATEURS ET CRITÈRES D'ÉVALUATION

CAPITALISER DANS L'OBSERVATOIRE DES ÉCOQUARTIERS

#### INDICATEUR DE RECYCLAGE

« % DE LOGEMENTS À MOINS DE 200 MÈTRES D'UN POINT D'APPORT VOLONTAIRE »

$$\frac{\text{Nombre de logement à moins de 200 mètres d'un point d'apport volontaire}}{\text{Nombre de logements de l'ÉcoQuartier}}$$

%

Cet indicateur sera calculé **automatiquement à partir des données chiffrées fournies** dans la Partie A du dossier de Labellisation.

#### CRITÈRE D'ÉVALUATION DE LA QUALITÉ DU TRAITEMENT LOCAL ET DE LA VALORISATION DES DÉCHETS

« TRAITEMENT LOCAL ET VALORISATION DES DÉCHETS »

De « à » en fonction du cumul des réponses positives apportées aux questions suivantes :

- Les terres de terrassement ont-elles été réutilisées sur place ou dans un rayon d'1 km ? («
- Les déchets de chantiers ont-ils été valorisés ? («
- La collectivité a-t-elle signé une Charte « chantier vert » ou « chantier propre » ? («

★ ★ ★

Ce critère d'évaluation sera **noté par un (des) expert(s)** en fonction de son (leur) **évaluation de la réponse apportée par le quartier** à ces trois questions.



## 19. Préserver la ressource en eau et en assurer une gestion qualitative et économe

A REMPLIR PAR L'ÉQUIPE PROJET

### LES DONNÉES QUALITATIVES

DÉCRIRE VOTRE PROJET

#### NOTION 1 : RÉDUCTION DE LA CONSOMMATION

1) Comment l'ÉcoQuartier participe-t-il à la réduction de la consommation en eau, en particulier potable, des habitants, des activités et de la collectivité (équipements, sensibilisation, gestion des eaux grises...)?

#### NOTION 2 : GESTION INTÉGRÉE DES EAUX PLUVIALES ET USÉES

1) Comment l'ÉcoQuartier participe-t-il à une gestion intégrée des eaux pluviales et des eaux usées au vu de la nature des sols et des caractéristiques du bassin versant (infiltration à la parcelle, gestion des rejets, réseau de surface, traitement des espaces publics...)?

2) En quoi l'eau et les dispositifs de gestion des eaux pluviales sont-ils une composante de l'espace public et du cadre de vie?

PARTIE RÉSERVÉE AUX EXPERTISES

### LES INDICATEURS ET CRITÈRES D'ÉVALUATION

CAPITALISER DANS L'OBSERVATOIRE DES ÉCOQUARTIERS

#### INDICATEUR D'IMPERMÉABILISATION

« % DE SURFACES IMPERMÉABILISÉES »

$$\frac{\text{M}^2 \text{ de surfaces imperméabilisées}}{\text{M}^2 \text{ de surface de l'ÉcoQuartier}}$$

Cet indicateur sera calculé **automatiquement à partir des données chiffrées fournies** dans la Partie A du dossier de Labellisation.

%

#### CRITÈRE D'ÉVALUATION DE LA QUALITÉ DE LA GESTION INTÉGRÉE DE L'EAU

« QUALITÉ DE LA GESTION INTÉGRÉE DE L'EAU »

De « à » en fonction du cumul des réponses positives apportées aux questions suivantes :

- L'ÉcoQuartier participe-t-il à une gestion intégrée des eaux pluviales ? («
- L'ÉcoQuartier participe-t-il à une gestion intégrée des eaux usées ? («
- Les dispositifs de gestion des eaux pluviales sont-ils une composante de l'espace public et du cadre de vie ? («

Ce critère d'évaluation sera **noté par un (des) expert(s)** en fonction de son (leur) **évaluation de la réponse apportée par le quartier** à ces trois questions.



## 20. Préserver et valoriser la biodiversité, les sols et les milieux naturels

A REMPLIR PAR L'ÉQUIPE PROJET

### LES DONNÉES QUALITATIVES

DÉCRIRE VOTRE PROJET

#### NOTION 1 : BIODIVERSITÉ

- 1) Comment les enjeux en matière de biodiversité, qualité des sols et milieux ont-ils été identifiés ?  
*(réalisation d'inventaires, intervention d'acteurs spécialisés...)*
- 2) Comment l'ÉcoQuartier prend-il en compte la biodiversité et les milieux dans sa localisation et ses grandes orientations programmatiques ?  
*(trame verte et bleue, espèces protégées...)*

#### NOTION 2 : GESTION ET USAGE DES ESPACES VERTS

- 1) En quoi la conception, les usages et l'entretien prévus des espaces verts favorisent-ils la biodiversité ?  
*(prescriptions techniques, recommandations y compris sur les espaces privés, habitats spécifiques à la faune locale, nichoirs, ruches...)*
- 2) Lors des consultations des entreprises et en phase chantier, quelles stratégies permettant de mieux prendre en compte la nature en ville ont été mises en place ?  
*(sensibilisation des entreprises, protection d'espèces, jardins éphémères, dispositifs anti-dérangement...)*
- 3) En quoi la gestion des espaces verts publics sur l'ÉcoQuartier favorise-t-elle une approche écologique du mode de gestion à l'échelle de la collectivité ?

PARTIE RÉSERVÉE AUX EXPERTISES

### LES INDICATEURS ET CRITÈRES D'ÉVALUATION

CAPITALISER DANS L'OBSERVATOIRE DES ÉCOQUARTIERS

#### INDICATEUR DE SURFACES VÉGÉTALISÉES

« % DE SURFACES VÉGÉTALISÉES (DONT TOITURES) »

$$\frac{\text{Surface des espaces végétalisés (dont la toiture)}}{\text{Surface de l'ÉcoQuartier en M}^2}$$

Cet indicateur sera calculé **automatiquement à partir des données chiffrées fournies** dans la Partie A du dossier de Labellisation.

#### CRITÈRE D'ÉVALUATION DE LA QUALITÉ DE LA PRISE EN COMPTE DE LA BIODIVERSITÉ

« QUALITÉ DE LA PRISE EN COMPTE DE LA BIODIVERSITÉ »

De « à » en fonction du cumul des réponses positives apportées aux questions suivantes :

- Un inventaire spécifique de la biodiversité de l'ÉcoQuartier a-t-il été réalisé ? («)
- Un spécialiste de la biodiversité a-t-il été associé en phase de conception de l'ÉcoQuartier ? («)
- Des habitats spécifiques (ruches, hôtels à insectes...) sont-ils mis en place ? («)



Ce critère d'évaluation sera **noté par un (des) expert(s)** en fonction de son (leur) **évaluation de la réponse apportée par le quartier** à ces trois questions.



# L'expertise

Le dossier de labellisation va permettre aux experts d'émettre un avis fondé sur les éléments qualitatifs apportés dans les réponses aux 20 engagements et objectivé par l'analyse de la grille de lecture du projet qui figure pour mémoire en page suivante (20 critères d'expertise et 20 indicateurs chiffrés). Cette grille est proposée aux experts à titre indicatif pour les aider dans leur analyse.

## Étape 2 : Engagement dans la labellisation

- La triple expertise du dossier juge de l'ambition des objectifs proposés.
- Le chantier a débuté.
- L'engagement dans la labellisation est proposé par une Commission Régionale et validé par la Commission Nationale.

L'engagement dans la labellisation donne à l'ÉcoQuartier le droit d'utiliser le logo « Engagé dans la labellisation ÉcoQuartier ».

## Étape 3 : Obtention du label

- La triple expertise du dossier juge des résultats et moyens mis en œuvre pour les atteindre.
- Le projet doit être livré (en intégralité ou par tranche pour les projets d'envergure).
- Le Label est proposé par la Commission Régionale et validé par la Commission Nationale.

L'opération peut utiliser le logo « Label National ÉcoQuartier ».



## Les 20 critères d'évaluation et les 20 indicateurs

|   |  |   |  |   |
|---|--|---|--|---|
| 1 | <p>Qualité du diagnostic</p> <p>Pertinence de la programmation</p>   | <p>6</p> <p><b>Étalement urbain</b> : % de l'ÉcoQuartier en extension urbain</p> <p><b>Densité brute</b> : nombre de logements par ha</p> <p><b>Densité nette</b> : nb logt/ha (hors voirie et espaces publics)</p>                         | <p>11</p> <p>Participation au développement économique local</p>   | <p>16</p> <p>Anticipation et adaptation au changement climatique</p>  |
| 2 | <p>Qualité de la gouvernance de projet</p> <p>Innovation dans le pilotage du projet</p>  | <p>7</p> <p><b>Mixité sociale</b> : % de logements sociaux dans l'ÉcoQuartier</p> <p>Qualité des équipements liés à la solidarité et au bien-vivre ensemble</p>   | <p>12</p> <p><b>Mixité fonctionnelle (x3)</b> :<br/>% surface <b>bureaux</b><br/>% surface <b>services et commerces</b><br/>% surface <b>autres activités</b></p> <p>Accessibilité aux fonctions fondamentales</p> | <p>17</p> <p><b>Sobriété</b> : moyenne de consommation des bâtiments dans l'ÉcoQuartier kWh/m<sup>2</sup>/an</p> <p><b>Filière EnR électricité</b> : % d'électricité produite par EnR</p> <p><b>Filière EnR chaleur</b> : % de chaleur produite EnR</p> |
| 3 | <p><b>Investissement de la collectivité</b> : Part assumée par la collectivité dans le coût d'investissement</p> <p>Qualité de l'approche en coût global</p> | <p>8</p> <p>Capacité à prendre en compte les pollutions et nuisances</p>  | <p>13</p> <p>Promotion des ressources et des filières locales</p>  | <p>18</p> <p><b>Recyclage</b> : % de logements à moins de 200 m d'un point d'apport volontaire</p> <p>Qualité du traitement local et de la valorisation des déchets</p>   |
| 4 | <p>Anticipation de la gestion</p> <p>Prise en compte des usages</p>  | <p>9</p> <p><b>Espaces verts</b> : m<sup>2</sup> d'espaces verts publics/habitant</p> <p><b>Espaces publics</b> : m<sup>2</sup> d'espaces publics (hors espaces verts)/habitant</p> <p>Qualité de la création architecturale et urbaine</p> | <p>14</p> <p><b>Stationnement</b> : nombre de places par logement</p> <p>Qualité des circulations douces</p> <p><b>Desserte</b> : % de la surface de l'ÉcoQuartier ayant accès au TC</p>                           | <p>19</p> <p><b>Imperméabilisation</b> : % de surfaces imperméabilisées</p> <p>Qualité de la gestion intégrée de l'eau</p>  |
| 5 | <p>Qualité des démarches d'évaluation et d'amélioration continues</p>  | <p>10</p> <p><b>Réhabilitation</b> : % de la surface de plancher réhabilitée ou reconverte par rapport aux surfaces existantes</p> <p>Valorisation du patrimoine existant</p>   | <p>15</p> <p><b>Connectivité</b> : % de logements (ou équivalent logement) ayant un accès à internet d'au moins 30Mb/s</p>   | <p>20</p> <p><b>Surfaces végétalisées</b> : % de la surface dédiée aux espaces végétalisés (dont toitures)</p> <p>Qualité de la prise en compte de la biodiversité</p>  |



# Après le label : l'évaluation de l'opération

## Garantir la qualité des opérations labellisées ÉcoQuartier

Un des fondements du label ÉcoQuartier est de garantir la qualité des opérations distinguées par le ministère, quels que soient leurs caractéristiques et leurs contextes territoriaux.

C'est pourquoi le ministère a lancé l'élaboration d'une méthode nationale d'évaluation des ÉcoQuartiers labellisés. Cette méthode est en cours de construction, pour cela le ministère travaille avec le Cerema, le Centre Scientifique et Technique du Bâtiment (CSTB) et le Comité Scientifique ÉcoQuartier.

La méthode nationale d'évaluation permettra d'évaluer l'ensemble des engagements du référentiel ÉcoQuartier, avec un double enjeu d'évaluation locale et de capitalisation nationale.

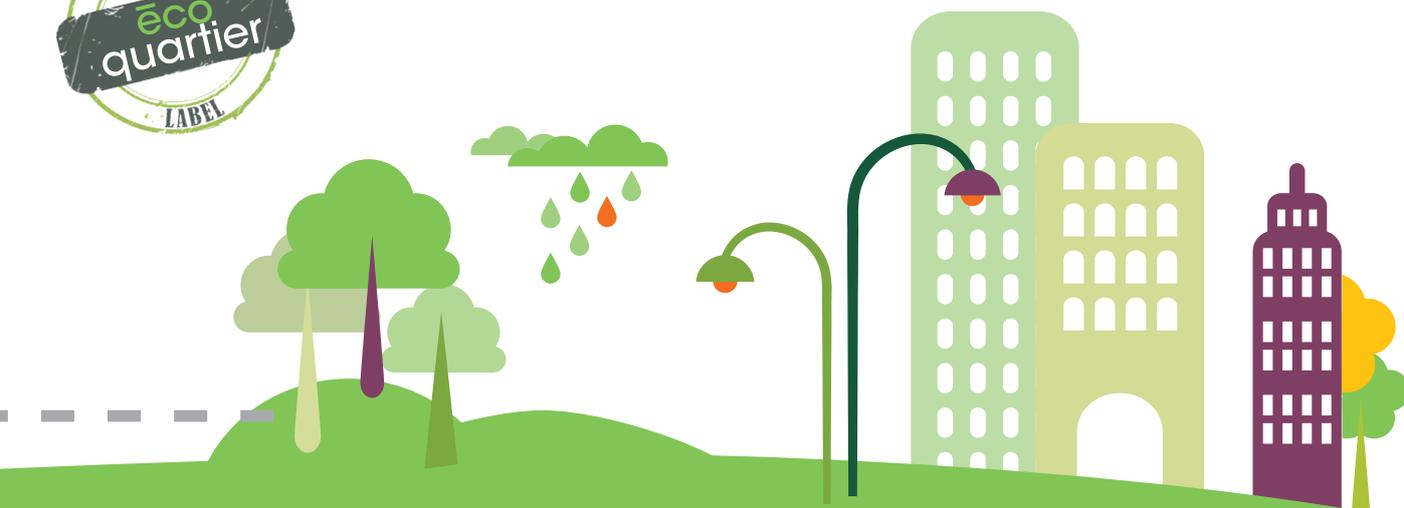
## Une méthode nationale d'évaluation intégrée, destinée en priorité aux collectivités

L'objectif de cette méthode d'évaluation nationale intégrée et partagée est de :

- permettre aux collectivités de mesurer l'atteinte des objectifs qu'elles s'étaient fixées (autoévaluation) ;
- donner des outils à l'administration pour tenter de mesurer l'impact des EcoQuartiers sur les politiques publiques qu'elle promeut dans le cadre de son engagement sur la ville durable (capitalisation, alimentation d'un observatoire national).

## Un engagement volontaire des collectivités

Les porteurs de projet qui obtiendront le label EcoQuartier en 2015 s'engageront à mettre en œuvre une démarche d'évaluation volontaire, accompagnée par leurs correspondants locaux habituels, selon la méthode nationale élaborée par le ministère et ses partenaires.



Pour tout renseignement complémentaire,  
vous pouvez adresser vos questions à  
[concours.EcoQuartier@developpement-durable.gouv.fr](mailto:concours.EcoQuartier@developpement-durable.gouv.fr)

**Conception et réalisation**

**CITIZEN**PRESS  
48, rue Vivienne - 75002 Paris  
[www.citizen-press.fr](http://www.citizen-press.fr)

**Mise à jour Avril 2016**

Cerema Normandie-Centre  
10, Chemin de la Poudrière - CS 90245 - 76121 Le Grand-Quevilly Cedex  
[www.normandie-centre.cerema.fr](http://www.normandie-centre.cerema.fr)

## Ministère du Logement et de l'Habitat durable

Direction générale de l'Aménagement,  
du Logement et de la Nature

Arche sud  
92055 La Défense cedex

